
Avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2025 de MCAN Mortgage Corporation (s/n MCAN Financial Group)

Date, heure et lieu de l'assemblée :

Date : 8 mai 2025
16 h 30 (Heure de Toronto)

Lieu : Vantage Venues
150 King Street West, Financial One
16^e étage, Toronto (Ontario) Canada

Virtuel : par webdiffusion vidéo en direct sur :
<https://meetnow.global/MGJKWVT>

Avis et accès

Comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et en vertu d'une dispense de sollicitation de procuration accordée par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada), nous avons recours au mécanisme d'avis et d'accès pour transmettre notre Circulaire d'information de la Direction (la « Circulaire ») et nos états financiers annuels ainsi que le rapport de gestion connexe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (le « Rapport annuel » et, avec la Circulaire, les « Documents relatifs à l'assemblée ») aux actionnaires inscrits et non-inscrits (véritables). Cela signifie qu'au lieu de recevoir une copie papier des Documents relatifs à l'assemblée, vous recevez cet avis, qui fournit des renseignements sur la manière d'accéder à ces Documents en ligne. Vous trouverez également ci-dessous des renseignements sur la manière de demander des copies papier des Documents relatifs à l'assemblée si vous le préférez. L'adoption du mécanisme d'avis et d'accès nous permet de réduire nos coûts d'impression et d'envoi et contribue à la protection de l'environnement en réduisant la consommation de papier et d'énergie. Un formulaire de procuration (si vous êtes un actionnaire inscrit) ou un formulaire d'instructions de vote (si vous êtes un actionnaire non inscrit) est joint à cet avis, et chacun comprend des instructions sur la manière dont vous pouvez exercer les droits de vote attachés à vos actions lors de notre assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2025.

Accéder aux Documents relatifs à l'assemblée en ligne

Vous trouverez les Documents relatifs à l'assemblée à l'adresse suivante :

Sur le site Internet de notre agent de transfert : www.envisionreports.com/mcanfinancial2025

OU

Sur SEDAR+ : sedarplus.ca

OU

Sur notre site Internet : www.mcanfinancial.com

Demander des copies papier des Documents relatifs à l'assemblée

Les actionnaires inscrits et les actionnaires véritables non opposants peuvent demander des copies papier des Documents relatifs à l'assemblée en appelant sans frais la Société de fiducie Computershare Canada au 1 866 962-0498 pour l'Amérique du Nord, et en entrant le numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote.

Les actionnaires véritables qui s'opposent peuvent demander des copies papier des Documents relatifs à l'assemblée auprès de Broadridge, sans frais, jusqu'à un an à compter de la date de dépôt de la Circulaire sur SEDAR+, par Internet sur le site www.proxyvote.com ou par téléphone au 1 877 907-7643 et en entrant le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur le formulaire d'instructions de vote et en suivant les instructions fournies.

Dans tous les cas, pour recevoir les Documents avant l'assemblée, les demandes doivent être reçues au moins dix (10) jours ouvrables (24 avril 2025) avant la date de l'assemblée. Les Documents seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Pour obtenir des copies papier des Documents après l'assemblée, veuillez envoyer un courriel à l'adresse mcanexecutive@mcanfinancial.com. Les Documents seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Plier

Questions à traiter lors de l'assemblée

1. Recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et le rapport des vérificateurs y afférent –Circulaire, page 8.
2. Confirmer une modification du Règlement administratif n° 11 - Circulaire, page 8.
3. Élire les administrateurs – Circulaire, page 8.
4. Nommer les vérificateurs – Circulaire, page 11.
5. Confirmer une modification au Régime d'achat d'actions pour les cadres supérieurs de MCAN, modifié et mis à jour – Circulaire, page 11.
6. Approuver une résolution consultative non contraignante sur l'approche du Conseil d'administration en matière de rémunération des cadres supérieurs – Circulaire, page 12.

Voter

Veillez noter que vous ne pouvez pas voter en renvoyant cet avis.

Nous vous encourageons à lire la Circulaire avant d'exercer votre droit de vote. La date limite pour soumettre votre vote avant l'assemblée est fixée au mardi 6 mai 2025 à 17 h (heure de Toronto).

Il y existe deux façons de voter : par procuration avant l'assemblée ou pendant l'assemblée. Les actionnaires sont encouragés à voter par procuration avant l'assemblée en suivant les instructions indiquées sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote joint au présent avis.

Si vous souhaitez assister et voter en ligne ou en personne à l'assemblée, vous devez suivre des étapes supplémentaires. Veuillez vous reporter à la page 3 de la Circulaire pour plus d'informations sur la manière de voter.

Plier